

Près de 20 000 jeunes Héraultais recrutés depuis l'été 2020 grâce au plan #1jeune1solution

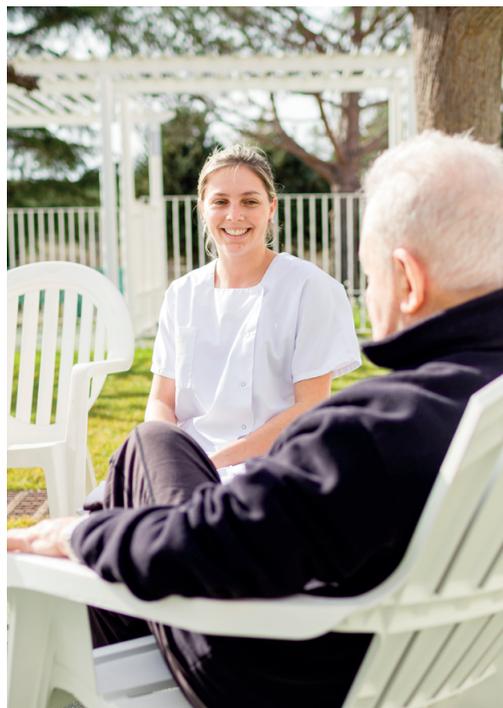
#1jeune1solution est le volet dédié aux 16-25 ans du plan de relance de l'État pour lutter contre les effets de la crise. Certaines mesures sont mobilisables jusqu'au 31 décembre 2021 comme l'aide au recrutement en alternance ou le contrat initiative emploi. Deux structures associatives et une entreprise du secteur privé témoignent...

EHPAD l'Oustal

"faire connaître nos métiers"

"L'Oustal est une maison de retraite située à Pignan qui n'accueille que des personnes âgées très dépendantes, ce qui peut constituer un frein à venir y travailler, explique Céline Durand, directrice. Nous avons donc recours depuis six ans au dispositif de l'alternance pour faire connaître notre activité et former des jeunes en vue de les garder. Parfois, travailler dans un EHPAD ne correspond pas à leur souhait, mais certains y trouvent finalement un sens. En outre, pouvoir y passer du temps leur permet d'effacer leurs éventuels a priori initiaux. Le plan #1jeune1solution nous a permis de recruter cette année 4 alternants (3 en apprentissage, 1 en professionnalisation), 2 sur le métier d'aide-soignant, 2 sur le métier d'accompagnant éducatif et social. Nous serons peut-être amenés à pourvoir des postes vacants via ce dispositif à la rentrée de septembre, selon que les alternants actuellement en poste souhaiteront rester ou pas."

Contact : contact@ehpad-oustal.fr



La Séranne EEAP Coste Rousse, à Montpellier, qui accueille des enfants polyhandicapés.

Adages

"devenir une entreprise apprenante"

"L'Adages est une association héraultaise qui assure la protection et l'accompagnement de publics fragilisés par l'âge, le handicap, la précarité sociale, la maladie mentale et les accidents de la vie", explique Frédéric Hoibian, directeur général.

"Depuis le 1^{er} juillet 2020, nous avons recruté 40 alternants sur l'ensemble de nos établissements : 30 en contrat d'apprentissage, 10 en contrat de professionnalisation, indique Marion Morato, DRH. Nous poursuivrons la démarche à minima jusqu'à fin 2021, pour atteindre idéalement 60 alternants, à des postes d'éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants, ainsi que dans les fonctions support."

"Nous menons le travail sur l'alternance en partenariat avec le CFA sanitaire et social géré par l'ADAPSS, ajoute Frédéric Hoibian. Nous souhaitons développer cette dynamique, d'autant plus qu'une de nos missions est de faciliter l'inclusion des jeunes."

Offres d'emploi sur www.adages.net/infos/emploi/

Contact : www.adages.net/infos/contactez-nous/

#1JEUNE1SOLUTION

Lancé par l'État en juillet 2020 pour deux ans, ce plan vise à **accompagner les 16-25 ans dans leur insertion professionnelle.**

Doté de 6,7 milliards d'euros à l'échelle nationale, il comprend **3 axes** : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, orienter et former vers les secteurs et métiers d'avenir, accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure.

Contactez la Mission locale de proximité, ou consultez le site

www.1jeune1solution.gouv.fr



Signature des CIE avec de g. à dr. Patrick Lecigne, gérant de la Brasserie de la plage, Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault, Laurence Magne, vice-présidente de Sète Agglopolo Méditerranée, Henry Fricou, maire de Mèze, et les 2 jeunes recrutés au 2nd plan.

Brasserie de la plage "du gagnant-gagnant"

Deux CIE ont été signés en mai dernier à la Brasserie de la plage, à Mèze, permettant à des jeunes suivis par la Mission locale d'insertion des jeunes (MLIJ) du bassin de Thau de se lancer dans la vie active.

"On m'avait parlé de ce type de contrat, explique Patrick Lecigne, gérant de la Brasserie de la Plage. Je suis donc allé voir la Mission locale, qui m'a expliqué les dispositifs mobilisables et qui m'a orienté vers le CIE. Elle m'a ensuite proposé plusieurs candidats, que j'ai reçus et testés avant d'en retenir deux, pour une période de six mois dans un premier temps. Si cela fonctionne et si les deux jeunes sont d'accord, leurs contrats pourront déboucher sur des CDI. Cette démarche me permet également d'anticiper les problèmes de recrutement que je rencontre, même si j'en ai toujours autant. En effet, mon équipe compte une dizaine de salariés, et il m'en faudrait au moins cinq de plus."

CONTRAT EN ALTERNANCE APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNALISATION

Aide au recrutement de 5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans, de 8 000 € pour un alternant de plus de 18 ans.

Plus de 10 000 contrats ont été signés dans l'Hérault.

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI (CIE)

L'État prend en charge 47 % du smic brut pendant 6 mois minimum et 2 ans maximum.

Contrat réservé au secteur marchand et nécessairement prescrit par un conseiller soit d'une Mission locale, soit de Pôle emploi, soit de Cap emploi.

Objectif dans l'Hérault : 1 047 contrats signés en 2021.